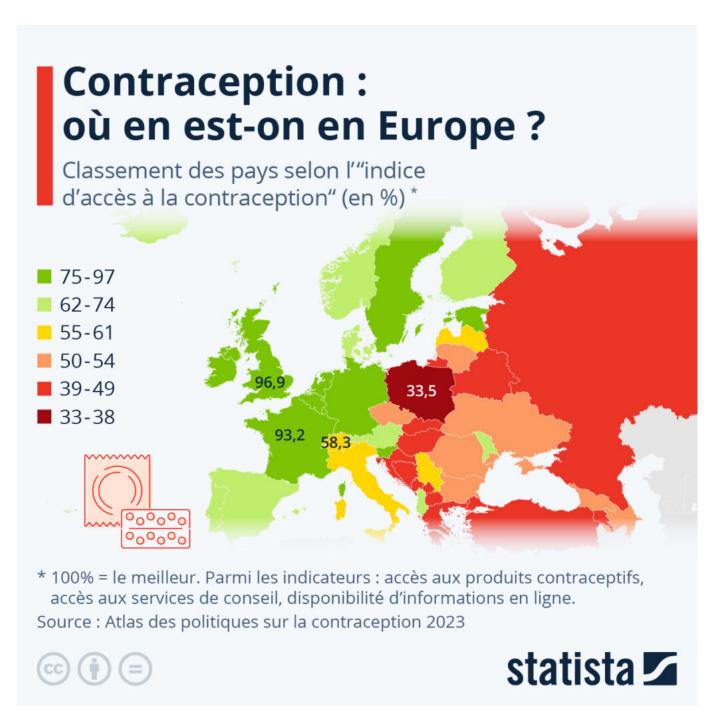


Ecrit par Echo du Mardi le 25 avril 2023

## Contraception : où en est-on en Europe ?



Depuis le premier avril, presque tous les moyens de contraception sont disponibles gratuitement au



30 novembre 2025 | Contraception : où en est-on en Europe ?



Ecrit par Echo du Mardi le 25 avril 2023

Luxembourg, indépendamment de l'âge. Les frais de stérilisation pour les femmes et les hommes sont également remboursés, selon le ministère de la Santé. Seuls les préservatifs doivent encore être payés par les consommateurs. Jusqu'à présent, seule une liste limitée de contraceptifs sur ordonnance était remboursée à 80 % au Luxembourg pour les femmes de moins de 30 ans. Cette nouvelle réglementation devrait avoir permis au pays de gagner des points dans l'« Atlas des politiques sur la contraception » de 2023.

L'« <u>Atlas des politiques sur la contraception</u> » du Forum parlementaire européen pour les droits sexuels et reproductifs (EPF) évalue chaque année l'accès aux moyens de contraception, aux services de conseil et à l'information en ligne à ce sujet dans les pays d'Europe.

Selon l'édition 2023, c'est en Grande-Bretagne que la situation est la meilleure sur le continent, suivie de la France, de la Belgique et du Luxembourg. La Suisse fait plutôt mauvaise figure en Europe occidentale : contrairement à la France par exemple, tous les moyens de contraception doivent y être payés par le consommateur, et ce sont surtout les personnes à faible revenu qui en font les frais. Avec l'Italie, elle est le seul pays d'Europe occidentale à obtenir un score inférieur à 60 % dans l'étude. Comme le montre notre graphique, la Pologne est le pays européen le plus mal classé en matière de contraception.

Dans seulement 20 des 46 pays européens, les systèmes de santé prennent en charge au moins un moyen de contraception réversible à long terme, comme la pilule contraceptive, l'anneau contraceptif ou le stérilet.

De Tristan Gaudiaut pour Statista